

République Française  
Département Sarthe (72)  
**Commune de Marçon**

## DECISION DU MAIRE N° 2025-D009

### ECOLE MATERNELLE - Lit mezzanine et petit équipement

Mme Monique TROTIN, Maire de la Commune de Marçon,

Vu la délibération n° 2020/049 du 05/06/2020 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire et notamment en matière de marchés publics

Vu l'inscription des crédits au budget primitif 2025 de la commune,

Vu les besoins d'équipement demandés par l'agent territorial spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

Considérant qu'il est nécessaire de mettre à disposition les équipements nécessaires au bon fonctionnement des services,

### **DECIDE**

**Article n° 1 :** L'entreprise WESCO, dont le siège social est situé à Cerizay - Route de Cholet - est retenue pour la fourniture des éléments suivants :

- Lit mezzanine
- Transat adulte
- Drap pour couchette
- Blouse de travail

**Article n° 2 :** Le montant de ces équipements s'élève à 931.22€ hors taxes, soit 1 136.91€ toutes taxes comprises

**Article n° 3 :** Mention de cette décision sera faite au prochain conseil municipal.

Fait à Marçon, le 17/02/2025

Le Maire,  
Monique TROTIN

